



L'Agly à Rivesaltes



Pyrénées-Orientales

L'Agly 2013, 2020

Des Corbières à la Salanque

Situation : L'Agly est un **fleuve côtier** des Pyrénées-Orientales qui prend sa source officielle à 680m d'altitude dans le massif des **Corbières** dans le département de l'Aude. Après avoir franchi une première cluse (gorges de Galamus), elle traverse une **combe à St Paul-de-Fenouillet puis une deuxième cluse (la clue de la Fou)** à l'entrée de laquelle elle reçoit la **Boulzane** en rive droite. Elle emprunte ensuite des gorges qui l'amènent à Ansignan, où un superbe aqueduc romain l'enjambe, et reçoit peu après **la Désix** en rive droite. Elle rejoint alors la retenue du **barrage de l'Agly** terminé en 1994.

Son parcours, encore encaissé, la fait ensuite passer au pied de **Rasiguères, Planèzes et Latour-de-France** où son lit s'élargit en rive droite. Elle reçoit la rivière de **Maury** en rive gauche, traverse **Estagel** et reçoit, juste après, le **Verdouble** qui descend de **Tautavel**, également en rive gauche.

Une vallée un peu plus large la dirige alors vers **Cases-de-Pène** où son lit s'élargit franchement et, dès **Espira-de-l'Agly**, elle entre dans une plaine. Elle y traverse d'abord **Rivesaltes** (8888 habitants en 2019) et se heurte, juste après, à deux franchissements majeurs peu transparents que sont **l'autoroute A9** puis la RD 900.

Inondations d'hier, territoires d'aujourd'hui sur l'arc méditerranéen



L'aqueduc d'Ansignan et la retenue du barrage de l'Agly.

Au-delà, c'est la **Salanque**, vaste plaine, anciennement lagunaire et marécageuse comblée par les limons des crues anciennes et aménagée par l'Homme. Elle renferme un réseau complexe d'anciens bras, de canaux et fossés (les agouilles) comme le **Rec de Clair** et de petits affluents comme la **Llabanère**.

Le lit mineur de l'Agly, perché sur un **lit en toit**, a été **totallement endigué** entre 1969 et 1974 pour protéger essentiellement des cultures, si bien que les eaux de pluies s'évacuent au nord vers l'étang de Salses et au sud vers le Bourdigou. Il longe **Pia** et **Toreilles** en rive droite et **Claira** et **St Laurent-de-la-Salanque** (10 071 habitants en 2019) en rive gauche. Cette plaine a connu **une croissance urbaine considérable** lors de ces dernières décennies.

L'Agly endiguée dans la Salanque
Photo : protection civile



L'Agly se jette enfin dans la Méditerranée entre le **Barcarès** et **Torreilles-Plage** après avoir parcouru **80 km** et drainé un bassin versant de **1 045 km²**.

Son régime, alimenté en amont par de nombreuses **sources karstiques** est soumis **aux pluies extrêmes** d'automne et de printemps, propres au climat méditerranéen, désormais perturbé par les effets du **réchauffement climatique** (exemple : tempête Gloria en janvier 2020).

Les **crues méditerranéennes** (appelées **Aiguat**) venues de l'amont exposent **les digues** de la Salanque à des risques majeurs de **surverses et de ruptures**.



La crue de mars 2013

Les **5 et 6 mars 2013**, un épisode méditerranéen intense a fait s'abattre de fortes précipitations sur le bassin supérieur de l'Agly. Les cumuls enregistrés en **48 heures** se sont élevés à 145 mm à St Paul-de-Fenouillet, 190 mm au niveau du barrage de l'Agly et **210 mm à Vingrau** (bassin supérieur du Verdoble).

Cet épisode a incité Météo-France à mettre le département des Pyrénées-Orientales en **vigilance rouge** du mercredi 6 mars à 14h40 au jeudi 7 à 7h.

Le débit maximum de l'Agly a été estimé à **970 m³/s** le 6 mars à 14h45 au niveau du pont de la RD 900 et la cote de 7m66 a été atteinte, l'état de péril imminent (c'est à dire le niveau à partir duquel il y a risque de brèche) étant atteint à partir de 6m80. Cet évènement a été qualifié de **décennal**.

Si en amont les dégâts ont été assez limités, c'est surtout à partir de Rivesaltes que la situation a été particulièrement sensible. En effet, dès le matin du 6 mars à 11h, **800 personnes** vivant dans une bande de 200 m en arrière des digues des communes allant de Rivesaltes au Barcarès, y compris celles possédant un étage, et 160 naufragés de la route ont dû être **évacués** et abrités dans des lieux publics.

Ailleurs dans le département, cet évènement a fait **une victime**. Il s'agissait d'un automobiliste emporté par le Réart à Pollestres au sud de Perpignan, alors qu'il franchissait un passage à gué.

Dans la Salanque, deux **brèches** se sont formées en rive droite au niveau de Pia.

La plus importante a été **totale**. Elle s'est formée sur une centaine de mètres de long et a creusé une profonde fosse sur une longueur de 50 mètres.

La seconde qui s'est formée en rive gauche au pied du pont de la RD900 n'a été que **partielle**. Elle s'est creusée sur une trentaine de mètres de long et son érosion a été arrêtée par la dalle routière. Des blocs de 60 à 80 cm de long ont été arrachés de son perré et ont été retrouvés à 30 mètres de la digue.

La Salanque a également été inondée et un phénomène particulier y a été observé derrière les digues. Il s'agit des **sand boils**. Ils sont provoqués par l'infiltration d'eau sous pression dans les fondations des digues qui entraîne avec elle des particules fines. Ces particules remontent ensuite à la surface derrière la digue et déforment la surface du sol en créant par exemple des cônes et des cratères. En déstabilisant la fondation des digues, ce phénomène fragilise surtout la digue elle-même et peut provoquer son effondrement.



La brèche totale de Pia.
Photo : DDTM 66.



Tronçon de digue emporté
fosse d'érosion
RD 900

Le niveau du pic de crue sur la
culée du pont de la RD 900.
Photo DREAL.



Les crues historiques

L'Agly a connu des crues dont la liste est quasi interminable. Il est déjà fait mention de crues au **XIV^{ème} siècle** (1348, 1385) et depuis, des dizaines d'inondations ont été recensées surtout dans la Salanque. A titre d'exemple, entre 1879 et 1891, la Salanque a été inondée au moins une fois chaque année (sauf en 1886) et particulièrement en 1888 et 1891.

La crue de référence reste toutefois celle qui a eu lieu lors de la **grande Aiguat de Catalogne de 1940**. Entre les 16 et 20 octobre toute la Catalogne a été ravagée par des crues exceptionnelles qui ont fait 57 victimes du côté français et plus de 200 du côté espagnol.

A **Rivesaltes**, où le débit a été estimé à **environ 2 000 m³/s** (temps de retour entre 60 et 75 ans), l'Agly a provoqué la rupture d'un pont. →



Un pont emporté par la crue de l'Agly
d'octobre 1940 à Rivesaltes.
Source DREAL.

Autres conséquences de l'évènement de 2013 sur l'Agly :

- Infrastructures de transport : circulation fortement impactée, circulation des poids lourds interdite sur les principaux axes y compris l'A9.
- Dommages dans la plaine de la Salanque essentiellement aux activités agricoles avec quelques dégâts aux biens immobiliers.
- Zone économique des Hourtoulanes à Rivesaltes sinistrée.



La crue de janvier 2020

➔ Plus près de nous c'est la crue des **12 et 13 novembre 1999** qui reste dans les mémoires de beaucoup de riverains bien qu'elle ait surtout affecté le département de l'Aude avec 35 victimes. Après avoir reçu plus de 300 mm de précipitations sur 2 jours sur le bassin amont, l'Agly aurait atteint les **2000 m³/s** à **Mas de Jau** en aval d'Estagel, mais ce chiffre est probablement surestimé.

À **St Laurent-de-la-Salanque**, l'Agly a créé une **brèche** dans une digue par laquelle l'eau a inondé la commune avant de rejoindre l'étang de Salses en suivant la pente du lit en toit.



Témoignage

Une habitante de Rivesaltes mise à l'abri dans le gymnase de la commune, témoigne.

« Le principal c'est qu'il n'y ait rien, qu'il n'y ait pas de dégâts, et si on doit passer une journée ou deux ici et bien c'est pas grave. »

C'est dans le contexte de la **tempête Gloria** qui a frappé l'ensemble des littoraux d'Occitanie, de PACA et de Corse qu'une nouvelle crue de l'Agly est survenue du **21 au 23 janvier 2020**. Comme en 2013, c'est surtout sur le **bassin supérieur** que les pluies ont été les plus intenses avec un cumul de **375 mm à Ansignan** du 21 janvier à 6h au 23 janvier à 12h et de **148 mm à St Paul-de-Fenouillet** pour la seule journée du 22.

Bien que le **barrage de l'Agly** ait fortement **écrêté la crue** en stockant presque **20 millions de m³ d'eau** (débit sortant avec un maximum de 575m³/s contre 860m³/s pour le débit entrant) en mettant en fonction pour la première fois son grand déversoir, la crue a atteint Rivesaltes le 22 janvier en atteignant la côte de **7m40** avec un débit estimé à **720m³/s**.

La **vigilance rouge** avait été lancée par Météo-France le 22 à 15h et a été maintenue jusqu'au 23 à 10h.

Sur le bassin supérieur, où la crue a été qualifiée de cinquentennale, les dégâts ont surtout été observés sur la ripisylve (embâcles au viaduc d'Ansignan, embâcles et glissements de terrain sur la Boulzane à Gincla) et la RD 619.

C'est une nouvelle fois dans la **Salanque** que des personnes, comme à **Claira**, ont été inondées et ont dû être évacuées, soit 1500 à 2000 personnes dans la bande des 300 mètres (800 personnes dans la bande des 200 mètres en 1999). Cette inondation s'est faite par **contournement des digues** par l'Agly en amont de la RD 900 mais aussi par des **remontées par les réseaux pluviaux et les canaux**.

S'il y a eu des **amorces de brèches** aucune digue de l'Agly n'a cependant, cette fois-ci, cédé.

L'Agly à St Paul-de-Fenouillet et dans la Clue de la Fou en 2020...
Photo SMBVA.



Le passage à gué d'Estagel en 2020.
Photo SMBVA.



...et aujourd'hui.

La rue des Platanes inondée par le Rec à Claira...
Photo SMBV.



...et aujourd'hui.



...et aujourd'hui.



C'est pour être protégés des inondations qui survenaient presque chaque année que les habitants du Rivesaltais et de la Salanque ont bénéficié de digues de protection dans les années 70. Les inondations sont alors devenues moins fréquentes ce qui a favorisé l'installation de population dans la plaine. Malheureusement ces digues représentent aujourd'hui un danger car elles sont susceptibles de rompre à chaque crue de l'Agly dans ce secteur désormais très peuplé. La rupture d'une digue provoque une vague soudaine, extrêmement dangereuse si elle se produit dans un secteur habité. Heureusement, les ruptures de digues de 1999 (St-Laurent-de-la-Salanque) et 2013 (Pia) se sont produites à distance des habitations.

Le SMBVA, gestionnaire des digues de l'Agly maritime depuis 2020, a repris le projet de sécurisation qui était jusqu'alors porté par le Département des Pyrénées-Orientales. L'objectif est de réaliser les travaux indispensables pour que les habitants du secteur bénéficient de la protection de ces digues sans la menace d'une rupture d'ouvrage qui peut arriver n'importe quand et n'importe où. Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations 2023-2028 permettra de réaliser la première tranche de travaux pour un montant supérieur à 20 millions €.

Théophile Martinez,
Président du SMBVA
Maire de Cases-de-Pène
Vice-président de la Communauté Urbaine
Perpignan Méditerranée Métropole

Les acteurs et les mesures de la gestion post-inondation :

Depuis leur réalisation en 1974, les digues de l'Agly ont fait l'objet de nombreux travaux de consolidation, et d'entretien des ouvrages, d'abord assurés par le **Syndicat mixte de l'Agly Maritime** jusqu'en 2008, puis par le **Conseil Départemental** propriétaire et gestionnaire des digues de 2008 à 2019. Enfin le **Syndicat mixte du bassin versant de l'Agly (SMBVA)** créé en 2015 en a repris la gestion depuis 2020.

En sus des travaux de réparations prioritaires, le Conseil Départemental a effectué des travaux d'urgence suite aux crues et notamment la réparation des brèches causés par la crue de 2013.

De son côté **l'Etat** a prescrit et approuvé de nombreux plans de prévention du risque inondation (**PPRI**) sur les communes du bassin versant exposées. Beaucoup d'entre eux seront prochainement révisés.

Le **SMBVA** assure la **GEMAPI** par transfert de compétence depuis 2018 et anime la **SLGRI** de l'Agly.

Il assure la surveillance des digues en lien avec "vigicrues" (10 stations sur le bassin versant) et informe les communes et les acteurs de la gestion de crise des risques en fonction du niveau d'eau atteint. La spécificité de ces digues est leur fragilité avec une probabilité de rupture de 100% dès la crue décennale sur certains secteurs. Leur surveillance en crue est donc essentielle.

De 2017 à 2020, le SMBVA a porté un programme d'actions de prévention des inondations (**PAPI**) d'intention qui lui a permis de mener un certain nombre d'actions comme :

- **L'appui aux communes** pour la réalisation de leurs dossiers d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) et de leurs plans communaux de sauvegarde (PCS). Des ateliers de formations en direction des élus et des techniciens ont été organisés dans ce cadre.
- La pose de **repères de crues**
- L'étude de préfiguration pour la réalisation de **diagnostics de vulnérabilité**.

Le SMBVA prépare actuellement un **PAPI complet (2023-2028)** qui permettra, entre autres, de réaliser

des travaux importants de **sécurisation des digues** (20 millions d'euros avec début des travaux en 2025), le but étant de réduire de 80 % le risque de rupture évoqué précédemment. La réalisation d'un **déversoir** sur des espaces agricoles est programmée dans ce dispositif.

Des diagnostics de vulnérabilité des habitations, des activités économiques et des bâtiments publics seront également proposés aux nombreux enjeux concernés sur le bassin versant avec **une possibilité de financement des travaux** pour les habitations (80 % par l'Etat, 10 à 20 % par la SMBVA).

Par ailleurs le SMBVA partage actuellement avec l'Etat **une étude de modélisation hydraulique** qui lui permettra de calibrer les travaux à entreprendre. L'Etat de son côté s'appuiera sur ses résultats pour la révision des PPRI.

Enfin, en termes de sensibilisation, le SMBVA a collaboré avec la **Mission Interrégionale "Inondation Arc Méditerranéen" (MIIAM)** pour la mise en place de **deux pièces de théâtres** avec des écoles primaires et des collèges et prévoit de développer des outils innovants comme **une maquette du bassin versant** ou encore **un escape-game**.

Repères de crues normalisés posés par le SMBVA à Rivesaltes. Ils sont accompagnés d'un panneau pédagogique sur les crues de l'Agly.



Ce document a été réalisé par la Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » (MIIAM) et le bureau d'étude SUDALEA. Maquette Éric Mégou. Remerciements à : le Syndicat mixte du bassin versant de l'Agly, la préfecture et la direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales (DDTM 66), le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, la DREAL Occitanie, l'association Charles Flahault, la protection civile. Les photos dont le crédit n'est pas précisé sont de Jean-Marc Décombe/SUDALEA

